Rapport annuel 1998-1999

Monsieur Jean-Pierre Charbonneau
PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

100-04819/

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1999.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Vice-Premier ministre et ministre d'État de l'Économie et des Finances,

BERNARD LANDRY

Ministre délégué à l'Industrie et au Commerce,

GUY JULIEN

Monsieur Guy Julien
MINISTRE DÉLÉGUÉ À L'INDUSTRIE ET AU COMMERCE

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions de la Loi sur la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour, nous avons l'honneur de vous présenter le rapport annuel de ladite Société pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1999.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Le président du conseil d'administration,

LÉOPOLD GAGNON

Table des matières

Profil de la Société	3
Conseil d'administration	4
Équipe de direction	5
Message du président du conseil d'administration	6
Message du président-directeur général	7
Revue de l'exercice	8
États financiers	10

LA SOCIÉTÉ DU PARC INDUSTRIEL ET PORTUAIRE DE BÉCANCOUR
A POUR MISSION DE FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
DU QUÉBEC EN DÉVELOPPANT ET EN EXPLOITANT,
DANS UN OBJECTIF D'AUTOFINANCEMENT,
UN PARC INDUSTRIEL ET PORTUAIRE.

Profil de la Société

La Société du parc industriel et portuaire de Bécancour est mandataire du gouvernement du Québec et le ministre de l'Industrie et du Commerce est responsable de l'application de sa loi constitutive.

Le Parc industriel et portuaire de Bécancour est situé en bordure du fleuve Saint-Laurent, à mi-chemin entre les villes de Montréal et de Québec. Il s'étend sur un territoire de plus de 6 900 hectares de terrain, dont environ 3 900 des 4 580 hectares réservés à l'implantation d'entreprises industrielles et commerciales sont encore disponibles.

La Société a pour objet de promouvoir l'établissement de nouvelles entreprises et de fournir les infrastructures nécessaires à l'implantation et l'exploitation d'entreprises de grande envergure.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

LÉOPOLD GAGNON

Président
du Conseil
Président, Ganotec

GUY VACHON

Vice-président
du Conseil
Directeur général,
Collège Lafleche

PIERRE GENEST

Président,
Groupe Drumco
construction inc.

ESTELLE LACOURSIÈRE

Professeure,
Université du Québec
à Trois-Rivières

JULES PAQUETTE

Agent immobilier
industriel
et commercial,
La Capitale

JEAN TESSIER

Président,
Aluminerie
de Bécancour inc.

MANON BLAIS

Secrétaire
du Conseil

JEAN-PIERRE NEPVEU
Président-directeur général

SERGE MASSON
Superviseur à l'entretien

DANIELLE HEBERT
Directrice des finances

SERGE GIRARD
Vice-président

L'équipe de direction

La DIRECTION GÉNÉRALE est responsable de la gestion et du développement à long terme de la Société. Elle détermine les grands axes de développement et s'assure de la mise en œuvre du plan stratégique. Elle contrôle les activités reliées à la gestion.

La VICE-PRÉSIDENCE est responsable de la planification, de la gestion, de la construction et de la rénovation des immobilisations ainsi que des services s'y rattachant. Ces responsabilités sont très étendues et on y retrouve la construction, l'entretien et l'opération des installations portuaires, du réseau et de l'usine d'eau industrielle, du réseau d'aqueduc et d'égout, du réseau routier ainsi que des bâtiments. Elle est également responsable de l'aspect technique relié à l'implantation des nouvelles entreprises et de la problématique environnementale.

La DIRECTION DES FINANCES est responsable des ressources financières, des affaires juridiques, du contrôle interne ainsi que des systèmes de gestion de l'information et de la bureautique. Elle assume certaines responsabilités reliées aux ressources humaines, aux communications, au développement et à l'administration de la Société.

Le SERVICE DE L'ENTRETIEN est responsable de l'équipe affectée aux travaux de construction, d'entretien et d'opérations des immobilisations de la Société.

Message Du Président
Du Conseil D'administration

L'année 1998-1999 a été une année remarquable pour la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour puisque, pour la première fois de son histoire, elle n'a reçu aucune aide financière gouvernementale en plus de dégager un surplus d'exploitation avant amortissement d'environ 1 million de dollars. En effet, la Société a franchi un pas important vers l'objectif d'autofinancement que le gouvernement lui a confié en 1991 et génère maintenant suffisamment de liquidités d'exploitation pour lui permettre de se suffire financièrement.

Depuis sa fondation il y a environ 30 ans, la Société s'est dotée de tous les services généralement offerts dans les parcs industriels d'envergure. Le gouvernement du Québec a désormais en sa possession un des plus beaux parcs industriels en Amérique du Nord. Son site, sa situation géographique, la qualité et la disponibilité des services et des infrastructures lui offrent un très grand potentiel de développement.

La qualité et la capacité d'accueil de ce parc conjuguées à la rentabilisation de ses opérations nous permettent désormais d'envisager l'avenir avec optimisme et de concentrer nos efforts sur la prospection internationale de nouveaux investissements.

Dans le but d'accentuer son développement, la Société a accueilli, en mai dernier, un important groupe d'intervenants impliqués dans la prospection internationale de nouveaux investissements et l'expansion d'entreprises existantes.

Cette activité, qui avait pour objectif de faire connaître le Parc industriel et portuaire de Bécancour, aura également favorisé un échange entre les représentants des entreprises déjà implantées dans le Parc et les initiateurs ou démarcheurs de projets d'investissement au Québec et ce, afin de soutenir l'expansion de ces entreprises ou l'implantation d'entreprises en aval ou en synergie avec celles-ci.

Nous sommes confiants que le travail effectué jusqu'à maintenant et celui que nous ferons ensemble au cours des années à venir portera fruit et entraînera l'annonce d'investissements importants dans le Parc industriel.

Finalement, l'année 1998-1999 a également été marquée par des changements importants au sein de la direction de la Société. M. Jean-Pierre Nepveu a été nommé président-directeur général en juin 1999 en remplacement de M. Pierre Clouâtre. M. Jules Paquette a été nommé récemment par le gouvernement au sein du conseil d'administration de la Société en remplacement de M. Robert Cadrin. Je désire donc, au nom du conseil d'administration, transmettre mes sincères remerciements à MM. Clouâtre et Cadrin pour le travail qu'ils ont accompli au sein de la Société. Je veux également exprimer ma reconnaissance à M. Serge Girard qui a assumé l'intérim à la direction générale au cours des derniers mois et souhaiter la bienvenue à MM. Nepveu et Paquette.

Le président du conseil d'administration,

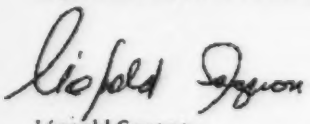

Léopold Gagnon

MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Arrivé au poste de président-directeur général le 14 juin 1999, j'ai découvert une entreprise qui a fait beaucoup de chemin depuis sa création en 1968. On y trouve aujourd'hui un parc industriel de 6 900 hectares, doté d'infrastructures récentes et performantes ainsi qu'un port en eau profonde accessible à longueur d'année. Un endroit où la qualité de l'air et du sol est exceptionnelle.

Plusieurs entreprises dotées de technologies à la fine pointe du progrès y sont déjà installées. La capacité d'accueil du parc industriel (occupé à 15 %) et des installations portuaires (utilisées à 20 %) permet de nombreuses autres implantations industrielles.

De plus, la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour connaît, pour une deuxième année, des résultats financiers consolidant l'autonomie recherchée et lui assurant la marge de manœuvre requise à toute bonne gestion.

En somme, j'y ai trouvé un ensemble de facteurs qui, conjugués à une volonté déterminée de développement au conseil d'administration, rassemblent les conditions propices à un nouvel essor.

Le président-directeur général,

Jean-Pierre Nepveu

Revue de l'exercice

ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET ADMINISTRATIVES

La Société a réalisé en 1998-1999 un bénéfice de 900 000 $ avant amortissement des immobilisations. Les revenus ont augmenté d'environ 11 % en grande partie grâce à une augmentation de 8 % des revenus portuaires. Cette hausse a été réalisée par une demande supplémentaire d'espace locatif dans la zone portuaire et par l'augmentation du trafic maritime à Bécancour.

Au cours de l'année, la Société a négocié un nouveau contrat avec une entreprise du parc relativement au transbordement de sel chimique. Ce contrat a généré des retombées car il a intéressé une autre entreprise à utiliser nos installations pour ce type de marchandise. Nous en sommes d'autant plus fiers que ces nouveaux revenus seront récurrents au cours des prochaines années.

Les dépenses d'exploitation avant amortissement ont également contribué aux résultats exceptionnels de l'année grâce à une baisse d'environ 6 %.

La santé financière de la Société devrait à tout le moins se maintenir au cours des prochaines années grâce, entre autres, au renouvellement de notre dette à long terme en avril dernier. En effet, nous avons refinancé auprès du ministre des Finances, en sa qualité de gestionnaire du Fonds de financement, cette dette pour une période de 3 ans à un taux effectif de 5,79 %, un taux substantiellement inférieur à celui des cinq dernières années.

Les activités d'exploitation ont permis d'augmenter les liquidités de plus de 1,2 M $. Ainsi, une fois déduites de la portion utilisée pour les investissements, il en résulte une augmentation d'environ 900 000 $ qui permettra éventuellement à la Société de rembourser une partie de sa dette.

Au point de vue administratif, la Société a également finalisé certains dossiers qui étaient en suspens depuis quelques années. Elle s'est entendue avec la Ville de Bécancour concernant la compensation que cette dernière devait lui accorder en contrepartie des dépenses de nature municipale que la Société effectue au bénéfice de la Ville. Elle a conclu une entente avec la Commission scolaire La Riveraine concernant la fixation du montant des taxes scolaires. Elle a réglé d'autres différends concernant, entre autres, les capacités d'eau industrielle réservée par les industries.

IMPLANTATIONS INDUSTRIELLES

En ce qui concerne les investissements dans le parc industriel, la Société fut considérée comme site intéressant par plusieurs investisseurs potentiels. Cependant, aucune suite concrète ne s'est réalisée au niveau de la grande entreprise. Par contre, à l'heure actuelle, trois projets d'investissement d'entreprises spécialisées en sous-traitance se sont concrétisés.

C'est donc avec plaisir que nous avons accueilli sur le territoire d'activité de la Société Les Maçonneries Blanchette inc., Investissements Marthelco inc. et, tout dernièrement, Les Moteurs P.M. inc.

MISE À JOUR DE NOS INSTRUMENTS PROMOTIONNELS

Nous avons mis à jour une grande partie de notre matériel promotionnel. Nous avons complété les CD-Rom interactifs, rafraîchi les versions anglaises et françaises de notre vidéo corporatif et ajouté, en juin dernier, une version espagnole.

Une actualisation de notre brochure promotionnelle et une révision complète du manuel portuaire ont également été réalisées.

MAINTENANCE ET CONSOLIDATION DES IMMOBILISATIONS

Comme à chaque année, plusieurs travaux reliés à l'entretien et à la réparation des infrastructures du Parc industriel et portuaire de Bécancour ont été réalisés. Le programme de réfection de pavage s'est poursuivi en réalisant les travaux sur la portion ouest du boulevard Raoul-Duchesne.

D'autre part, suite à un bris majeur à un poste de relèvement des égouts sanitaires, le centre de contrôle des moteurs a dû être refait à neuf. Les nouveaux équipements installés sont de la nouvelle génération : ils sont fiables, ils économisent de l'énergie et offrent de nouvelles possibilités d'opération et de gestion très utiles.

Cependant, parmi les travaux réalisés au cours de l'année, la construction d'une dalle de béton au quai B-3 des installations portuaires a été le plus important projet, non seulement à cause de son impact financier, mais de par la technologie utilisée pour sa construction.

Le palier du quai B-3 a été construit en deux étapes, soit en 1973 et 1978. L'utilisation d'équipements de transbordement et de manutention de marchandises a, au cours des ans, endommagé le revêtement de surface en béton bitumineux et l'infrastructure.

Devant l'obligation d'optimiser les infrastructures portuaires, la Société cherchait une solution durable et économique. La technologie du béton compacté au rouleau (BCR) a été retenue, non seulement pour son coût et sa rapidité de construction mais aussi pour ses propriétés de durabilité et de haute résistance mécanique.

Les états financiers de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de conventions comptables appropriées et qui respectent les principes comptables généralement reconnus. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activité concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Société reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration doit surveiller la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à la vérification des états financiers de la Société, conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et son rapport du vérificateur expose la nature et l'étendue de cette vérification et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général peut, sans aucune restriction, rencontrer le conseil d'administration pour discuter de tout élément qui concerne sa vérification.

La directrice des finances,

Danielle Hébert, CA

Le vice-président,

Serge Girard, ing.

Bécancour, le 22 juin 1999

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

à l'Assemblée Nationale

J'ai vérifié le bilan de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour au 31 mars 1999 et les états des revenus et dépenses, de l'avoir et de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 1999, ainsi que des résultats de son exploitation et de l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus. Conformément aux exigences de la Loi sur le Vérificateur général (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, compte tenu de l'application rétroactive de la comptabilisation des congés sociaux expliquée à la note 3, ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le Vérificateur général du Québec,

Guy Breton, FCA

Québec, le 22 juin 1999

REVENUS ET DÉPENSES

de l'exercice terminé le 31 mars 1999

	1999	1998
REVENUS *(note 4)*	4 768 671 $	4 296 798 $
DÉPENSES		
Dépenses d'exploitation par catégorie *(note 5)*		
Traitements et avantages sociaux	701 594	835 434
Fournitures et approvisionnements	655 891	645 338
Entretien et réparations	538 817	565 608
Services professionnels, administratifs et autres	255 051	188 840
Taxes municipales et scolaires	181 300	238 353
Gardiennage	99 265	99 068
Publicité et promotion	60 255	57 447
Déplacements et communications	48 472	59 066
	2 540 645	2 689 154
Amortissement des immobilisations	2 003 430	2 007 303
	4 544 075	4 696 457
Autres dépenses		
Participation aux réseaux d'eau potable et d'égout de la Ville de Bécancour *(note 9)*	46 825	51 133
Intérêts sur la dette à long terme	1 178 569	1 178 761
Amortissement de l'escompte sur la dette à long terme	90 287	90 287
	5 859 756	6 016 638
EXCÉDENT DES DÉPENSES SUR LES REVENUS AVANT ÉLÉMENT SUIVANT	1 091 085	1 719 840
Subvention du gouvernement du Québec	-	500 000
EXCÉDENT DES DÉPENSES SUR LES REVENUS	1 091 085 $	1 219 840 $

AVOIR

de l'exercice terminé le 31 mars 1999

AVOIR AU DÉBUT		
Solde déjà établi	17 747 161 $	18 984 991 $
Modifications comptables *(note 3)*		
Comptabilisation des congés sociaux	(135 817)	(131 312)
Comptabilisation d'une immobilisation	(449 895)	(472 390)
Solde redressé	17 161 449	18 381 289
Excédent des dépenses sur les revenus	(1 091 085)	(1 219 840)
AVOIR À LA FIN	16 070 364 $	17 161 449 $

au 31 mars 1999

	1999	1998
ACTIF		
À court terme		
Encaisse	480 795 $	374 648 $
Dépôt à terme, 5,1 %	1 300 000	500 000
Débiteurs	452 224	487 401
Solde de prix de vente d'un terrain *(note 6)*	24 326	24 326
Stock de pièces de rechange	239 179	255 348
Frais payés d'avance	82 694	92 326
	2 579 218	1 734 049
Solde de prix de vente d'un terrain *(note 6)*	24 325	48 651
Escompte sur la dette à long terme - coût non amorti	247	90 533
Terrains à vendre	4 377 384	4 399 973
Immobilisations *(note 7)*	29 481 448	31 145 814
	36 462 622 $	37 419 020 $
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs et frais courus	244 091 $	265 500 $
Intérêts courus sur la dette à long terme	565 315	565 315
Retenues sur contrats	224 755	73 030
Revenus reportés	238 653	212 909
Dépôts sur vente d'un terrain	-	5 000
	1 272 814	1 121 754
Provision pour congés sociaux	119 444	135 817
Dette à long terme *(note 8)*	19 000 000	19 000 000
	20 392 258	20 257 571
AVOIR	16 070 364	17 161 449
	36 462 622 $	37 419 020 $

ENGAGEMENT *(note 9)*

ÉVENTUALITÉS *(note 10)*

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION Léopold Dagenais

ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

de l'exercice terminé le 31 mars 1999

	1999	1998
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des dépenses sur les revenus	(1 091 085)$	(1 219 840)$
Éléments sans incidence sur les liquidités :		
Amortissement des immobilisations	2 003 430	2 007 303
Amortissement de l'escompte sur la dette à long terme	90 287	90 287
Gain sur vente de terrains	(25 892)	(7 354)
Gain sur aliénation d'immobilisations	(12)	(197)
	976 728	870 199
Produit de la vente de terrains	31 227	8 752
Variation d'autres éléments d'actif et de passif liés à l'exploitation	219 990	(115 244)
Liquidités provenant des activités d'exploitation	1 227 945	763 707
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	(323 058)	(407 314)
Produit d'aliénation d'immobilisations	1 260	670
Liquidités utilisées pour les activités d'investissement	(321 798)	(406 644)
AUGMENTATION DES LIQUIDITÉS	906 147	357 063
ENCAISSE ET DÉPÔT À TERME AU DÉBUT	874 648	517 585
ENCAISSE ET DÉPÔT À TERME À LA FIN	1 780 795 $	874 648 $

31 mars 1999

1. CONSTITUTION ET MISSION

La Société du parc industriel et portuaire de Bécancour, personne morale au sens du Code civil, a été constituée par une loi spéciale (L.R.Q. chapitre S-16.001). Elle a pour mission de favoriser le développement économique du Québec en développant et en exploitant, dans un objectif d'autofinancement, un parc industriel et portuaire dans une partie du territoire de la Ville de Bécancour.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers de la Société ont été préparés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus. Ces états comprennent des montants fondés sur les meilleurs jugements et estimations.

Stock de pièces de rechange

Le stock de pièces de rechange est évalué au moindre du coût, établi selon la méthode de l'épuisement successif, et de la valeur de remplacement.

Escompte sur la dette à long terme

L'escompte sur la dette à long terme est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de l'emprunt.

Terrains à vendre

Les terrains à vendre sont comptabilisés au moindre du coût moyen d'acquisition et de la valeur de réalisation nette. Les taxes municipales et scolaires ainsi que les intérêts relatifs à l'achat de ces terrains sont imputés aux opérations.

La vente d'un terrain est comptabilisée à la date d'exécution de l'acte notarié s'y rapportant.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût moins les subventions du gouvernement du Québec s'y rapportant. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire, aux taux suivants :

Bâtisses, aires d'entreposage et de stationnement.....2 1/2 % à 5 %
Installations portuaires.....2 1/2 % à 20 %
Véhicules.....20 %
Équipement.....6 2/3 % et 10 %
Réseaux d'eau potable et d'égout.....3 1/3 % à 5 %
Usine et réseau de distribution d'eau industrielle.....2 1/2 % et 5 %
Routes et rues.....4 % et 5 %
Réseau ferroviaire.....2 1/2 %
Mobilier et équipement de bureau..... 10 % et 20 %

3. MODIFICATIONS COMPTABLES

Les obligations découlant des congés de maladie et des vacances accumulés par les employés de la Société à la fin de l'exercice sont comptabilisés à titre de passif et la variation annuelle de cette provision est portée aux dépenses de l'exercice. Auparavant, ces dépenses étaient comptabilisées aux opérations de l'exercice au cours duquel les employés utilisaient leurs congés.

Cette modification de convention comptable appliquée de façon rétroactive a pour effet d'augmenter (diminuer) les postes suivants des états financiers :

	1999	1998
Excédent des dépenses sur les revenus	(16 373)$	4 505 $
Créditeurs et frais courus	119 444	135 817
Avoir	(135 817)	(131 312)

De plus, un redressement a été effectué aux états financiers afin de comptabiliser une charge reliée à la construction en 1988 d'un gazoduc pour le compte d'une société privée. Les avantages et les risques reliés à cet actif n'appartiennent ni ne sont assumés par la Société et un actif avait été comptabilisé dans ses livres à cette date.

Ce redressement a pour effet d'augmenter (diminuer) les postes suivants des états financiers :

	1999	1998
Excédent des dépenses sur les revenus	22 495 $	22 495 $
Immobilisations	(427 400)	(449 895)
Avoir	(449 895)	(472 390)

4. REVENUS

	1999	1998
Revenus d'exploitation :		
Revenus portuaires	1 931 623 $	1 794 523 $
Service d'eau industrielle	1 370 859	1 222 931
Remboursements par la Ville de Bécancour de certains frais d'entretien	850 000	792 795
Location d'immeubles	386 542	392 060
Services publics reliés à la vente de terrains	64 953	9 662
Intérêts sur encaisse et dépôts à terme	58 867	21 242
Gain sur aliénation d'immobilisations	12	197
Autres revenus	79 923	56 034
	4 742 779	4 289 444
Vente de terrains :		
Vente de terrains	31 227	8 752
Coût des terrains vendus	5 335	1 398
	25 892	7 354
	4 768 671 $	4 296 798 $

5. DÉPENSES D'EXPLOITATION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉS, AVANT AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS

	1999	1998
Administration générale	864 234 $	952 441 $
Usine et réseau de distribution d'eau industrielle	660 621	683 624
Immeubles	379 440	400 636
Réseaux de transport	239 820	249 357
Installations portuaires	208 647	190 788
Véhicules et équipement	101 093	98 497
Réseaux d'eau potable et d'égout	86 790	113 811
	2 540 645 $	2 689 154 $

6. SOLDE DE PRIX DE VENTE D'UN TERRAIN

	1999	1998
Garanti par hypothèque de premier rang, remboursable par versements annuels de 24 326 $ en capital, plus les intérêts de 6 % l'an, échéant le 5 décembre 2000	48 651 $	72 977 $
Portion échéant en deçà d'un an	24 326	24 326
	24 325 $	48 651 $

7. IMMOBILISATIONS

	1999			1998
	Coût	Amortissement cumulé	Net	Net
Terrains	28 069 $	- $	28 069 $	10 815 $
Bâtisses, aires d'entreposage et de stationnement	3 347 903	1 671 383	1 676 520	1 771 178
Installations portuaires	36 997 471	18 854 966	18 142 505	18 948 539
Véhicules et équipements	666 602	475 657	190 945	232 253
Réseaux d'eau potable et d'égout	5 689 385	4 360 310	1 329 075	1 493 142
Usine et réseau de distribution d'eau industrielle	11 601 547	6 424 441	5 177 106	5 591 380
Réseaux de transport :				
Routes et rues	9 189 143	6 688 999	2 500 144	2 642 663
Réseau ferroviaire	597 508	242 696	354 812	369 750
Mobilier et équipement de bureau	226 384	144 112	82 272	86 094
	68 344 012 $	38 862 564 $	29 481 448 $	31 145 814 $

8. DETTE À LONG TERME

	1999	1998
Billet à terme du Fonds de financement du gouvernement du Québec, taux effectif de 6,75 %, sans modalités de remboursement quant au capital, échéant en avril 1999	19 000 000 $	19 000 000 $

9. ENGAGEMENT

Participation aux réseaux d'eau potable et d'égout de la Ville de Bécancour

En vertu d'une entente avec la Ville de Bécancour ratifiée par le Gouvernement le 11 avril 1973, la Société est autorisée à participer jusqu'en l'an 2011 au financement des réseaux d'eau potable et d'égout desservant le parc industriel et une partie de la Ville de Bécancour.

La Société s'est engagée à payer annuellement le service de la dette relatif à un règlement d'emprunt de la Ville de Bécancour. Au 31 mars 1999, cet engagement s'élevait à 668 000 $ (1998 : 715 000 $).

Évolution au cours de l'exercice de l'emprunt sur obligations relatif à cet engagement :

Émission originale	Au 31 mars 1998	Versements de l'exercice			Au 31 mars 1999
		Montant	Intérêts	Capital	
672 000 $	474 500 $	46 825 $	24 225 $	22 600 $	451 900 $

Les taux d'intérêt relatifs à cette émission varient de 3,25 % à 5,40 % jusqu'au 30 juin 2002.

10. ÉVENTUALITÉS

La Société fait l'objet de diverses poursuites totalisant environ 1 047 000 $.

Selon l'opinion de la Société, aucun passif important ne peut résulter de ces éventualités. En conséquence, aucune provision pour perte éventuelle découlant de ces poursuites n'est comptabilisée.

11. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers, la Société est apparentée avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. La Société n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

12. RÉGIMES DE RETRAITE

Les membres du personnel de la Société participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP). Ce régime est à prestations déterminées et comporte des garanties à la retraite et au décès.

Les cotisations de la Société à titre d'employeur imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 29 622 $ (1998 : 33 209 $). Les obligations de la Société envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

13. INCERTITUDE DÉCOULANT DU PROBLÈME DU PASSAGE À L'AN 2000

Les systèmes informatiques sensibles aux dates peuvent entraîner des erreurs lorsque de l'information faisant intervenir des dates de l'an 2000 sont traitées. En outre, des problèmes semblables peuvent se manifester dans des systèmes qui utilisent certaines dates de l'année 1999 pour représenter autre chose qu'une date. Les répercussions du problème du passage à l'an 2000 pourront se faire sentir le 1er janvier de l'an 2000, ou encore avant ou après cette date, et, si l'on n'y remédie pas, les conséquences sur l'exploitation et l'information financière peuvent aller d'erreurs mineures à une défaillance importante des systèmes qui pourrait nuire à la capacité de l'entité d'exercer normalement ses activités.

La Société a mis en place un plan de correction pour remédier à cette incertitude. Il n'est pas possible d'être certain que tous les aspects du problème du passage à l'an 2000 qui ont une incidence sur l'entité, y compris ceux qui ont trait aux efforts déployés par les clients, les fournisseurs ou d'autres tiers, seront entièrement résolus.